REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE TCHATIBALI

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

TCHATIBALI COUNCIL

GENERAL SECRETARY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 12/2026/AONO/C-TLI/CIPM/T-BEC DU 11/03 /2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TCHATIBALI DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD

Financement : Budget d'Investissement Public MINADER, Exercice 2026.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux de finition de la case communautaire de TCHATIBALI dans l'Arrondissement de **TCHATIBALI**, Département du Mayo-Danay, Le Maire de la Commune de TCHATIBALI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie bois et métallique ;
- Revêtement scelles ;
- l'électricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- La peinture - vitrerie ;
- Assainissement ;

2- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

4. Allotissement Sans objet.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) FCFA.**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

7. **Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2026 .

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 (**Quatre cent mille**) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des

offres.

Les cautionnements émis dans le cadre des Marchés Publics doivent être constitués à cent pour cent 100% et consignés en numéraires à la caisse des dépôts et consignations (CDEC).

9. **Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de TCHATIBALI dès publication du présent Avis. Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm** et **http://www.publiccontracts.cm** sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm.

10. **Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de TCHATIBALI dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente Cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de TCHATIBALI.

11. **Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de TCHATIBALI contre récépissé, au plus tard le **03/04 /2026** à **13 Heures 00** et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /2026/AONO/C-TLI/CIPM/T-BEC DU 11/03 /2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TCHATIBALI DANS L'ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI- DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY - REGION DE L'EXTREME NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. **Recevabilité des offres**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- ✓ Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- ✓ Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- ✓ Les plis non-conformes au mode de soumission.
- ✓ Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Les cautionnements émis dans le cadre des Marchés Publics **doivent être constitués à cent pour cent 100% et consignés en numéraires à la caisse des dépôts et consignations (CDEC).**

3- **Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/04/2026 à 14 heures** 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TCHATIBALI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de **rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

13. **Critères d'évaluation**

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

a. L'absence d'une pièce dans le dossier Administratif 48h après l'ouverture des offres;
b. La non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
c. Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
d. L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
e. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
f. L'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (à préciser par le maître d'Ouvrage) ;
g. L'absence de l'attestation de catégorisation ;
h. L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
i. La note technique inférieure à 70% des oui ;
j. Absence d'un sous détail des prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

a. La présentation de l'offre ;
b. Les références du soumissionnaire ;
c. Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
d. La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) ;
e. La qualification et l'expérience du personnel ;
f. Les moyens logistiques ;
g. La méthodologie.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de TCHATIBALI, dès publication du présent avis.

18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

TCHATIBALI, le 11 MARS 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TCHATIBALI
(Autorité contractante)

Le Maire
Rosembe Gilbert

COPIE :
- PREFET/MD
-DD/MINMAP/MD
- ARMP (Pour publication et archivage)
- MAITRE OUVRAGE (Pour infos)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)